



## Besoin de renseignement pour un licenciement

Par **aievie**, le **29/01/2016** à **13:47**

Bonjour voila je travaille depuis 2005 dans l hôtellerie en cdd en 2008 je suis passer en cdi. J ai pris un congé parental de 3ans en 2012 j aurai dû reprendre mon travail en mai 2015 mais entre temps j ai du demenager et me retrouvant sans permis et sans transport(je suis en campagne) j ai envoyer un courrier demandant une rupture conventionnelle ou un arrangement pout un licenciement,he las la reponse fut negative.je me suis pas presenter au travail et cela dure 7 mois j ai eut 2 lettres de rappel de mon travail et depuis septembre plus rien.je voulais savoir si je pouvais faire quelque chose et si mon travail etait dans leur droit.voila j aurais besoin d aide car c est la premiere fois que cela m arrive.merci.

Par **P.M.**, le **29/01/2016** à **17:54**

Bonjour,

L'abandon de poste est une très mauvaise méthode car l'employeur n'a aucune obligation de vous licencier et si finalement il y procédait, vraisemblablement pour faute grave, il peut prendre tout son temps, résultat, jusque là, sans ressources, vous ne pouvez pas être embauché(e) par une autre entreprise puisque pas libre de tout engagement et pas plus vous inscrire à Pôle Emploi...